

Production sociale neuve

périmètre d'intervention : zone 3 (voir carte page 90)

Soutenir la production de logements sociaux (cf. évaluation diagnostic par bassin d'habitat) en réponse à un développement démographique et une dynamique économique (production neuve).

Enjeux

SOCIAUX : répondre aux besoins des ménages à ressources modestes et favoriser la mixité sociale. Apporter des solutions d'habitat adaptées aux publics prioritaires (personnes âgées, jeunes actifs...) en soutenant la construction de logements financés à l'aide du PLUS et du PLA Intégration.

TERRITORIAUX : viser une répartition plus équilibrée de la production de logements entre les différents territoires, en fonction des masses de population, en privilégiant la densification et les constructions réalisées en centre-bourg ou en continuité urbaine.

ENVIRONNEMENTAUX : Promouvoir la construction de logements avec un objectif de qualité et de performance énergétique en réponse aux besoins territorialisés dans une logique de proximité avec les équipements, services et transports.

ECONOMIQUES : soutenir l'activité économique du secteur du bâtiment.

Mesures proposées

Aide forfaitaire de **10 000 € par logement individuel et de 5 000 € par logement collectif.**

Le maître d'ouvrage de l'opération doit :

- ▶ inscrire l'opération à la programmation annuelle de l'Etat,
- ▶ rechercher et orienter la qualité architecturale et environnementale des opérations afin d'offrir des logements en adéquation avec les attentes en termes de surface, de coût, de niveau de loyers et de charges.

Bénéficiaires

Organismes de logements sociaux, associations agréées en matière de logement aidé, sociétés d'économie mixte ayant pour objet statutaire la réalisation de logements aidés, EPCI et communes.